



LIVRET D'ACCUEIL

Bienvenue Madame, Monsieur,

.....

Adresse : Vieux Chemin de Sainte Musse
83160 LA VALETTE DU VAR

☎ 04.98.01.14.14 ☎ 04.98.01.14.28
💻 direction@lesjardins-de-thalassa.com

Chère Madame, Cher Monsieur,

*Vous venez de vous installer au sein de la Résidence
« Les Jardins de Thalassa ».
L'ensemble de l'équipe et moi-même sommes
Très heureux de vous accueillir et vous remercions
De la confiance que vous nous témoignez par votre choix.*

*Nous vous assurons de notre souci de tout mettre en œuvre pour assurer votre bien-être et votre
sécurité,
Et faire en sorte que, très vite,
Vous vous sentiez vraiment chez vous.*

*Nous avons le plaisir de vous proposer dans ce document une présentation de notre résidence et
de son fonctionnement.*

*Frédéric Bernard
Et son équipe.*

PRESENTATION DE LA RESIDENCE :

Présentation générale :

La résidence « Les Jardins de Thalassa » fait partie du groupe MEDEOS.

Le Directeur, Frédéric Bernard, outre ses attributions de gestion administrative et financière, est responsable de la bonne marche de l'établissement.

Présentation de l'établissement :

A chaque étage de l'établissement se trouve un restaurant, un salon commun et une terrasse.

Les infirmeries et salles de soins se situent en sortant de l'ascenseur principal à droite au 1^{er} et 2^{ème} étage ;

Au rez-de-chaussée, elles se situent dans le secteur protégé.

Au 2^{ème} étage, se situe la salle de Kiné (selon votre besoin),
Un salon de coiffure et esthétique.

Au 3^{ème} étage, de chaque côté de l'ascenseur principal, vous avez les salles d'activités du PASA (Pôle d'Activité de Soins Adaptés).

A l'accueil, vous pourrez profiter de l'ambiance animée du salon ou de l'intimité du salon des familles, aux beaux jours, vous apprécierez de vous détendre dans le jardin, vous permettant de profiter du plein air dans un environnement verdoyant et sécurisant.

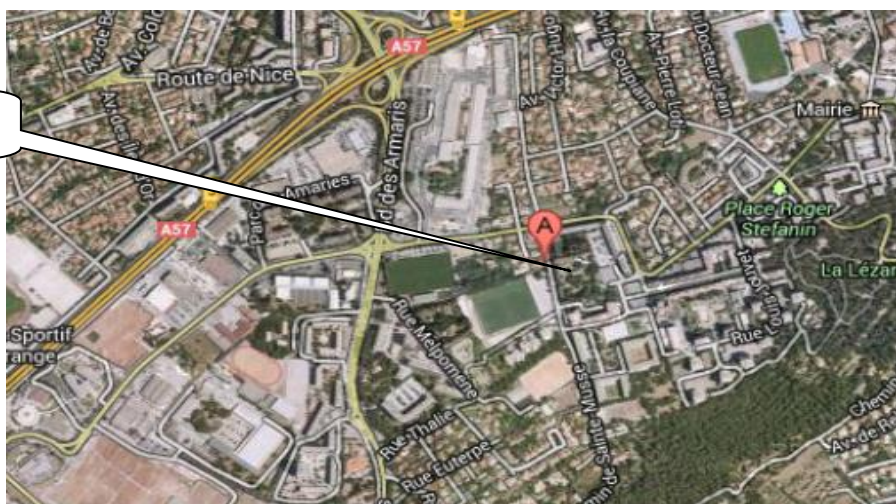
Présentation du quartier :

L'établissement est accessible en voiture Autoroute A57 Sortie N°3 et desservi par les lignes de bus n°1 et 31 du Réseau Mistral.

A proximité de la résidence, dans le quartier de « la Coupiane » vous trouverez différents magasins tels : une supérette « Spar », une pharmacie, une bijouterie.....

L'église St Jean XXIII est non loin de notre résidence.

Nous sommes ici



**UNE EQUIPE DE PROFESSIONNELS
A VOTRE SERVICE**

L'accueil et le secrétariat :

Nelly CHARRIERE
Marianne RIQUIER

Le Service Médical :

Médecin coordonnateur : Dr Philippe UNIA
Infirmière Coordinatrice : Sophie BENBELGACEM

Les soins :

5 Infirmières
21 Aides-soignants

La psychologue :

Paula PIMENTEL

L'animation :

Sylvie MARION

Le service hôtelier:

Gouvernante (ASQV) : Cécile LAFONT

Les Agents de Service Hôtelier

12 Agents de service hôtelier
1 Lingère : Mireille AUDRY

L'entretien et la maintenance :

Emile LEPAGNEY

VOTRE QUOTIDIEN AU SEIN DE LA RESIDENCE :



Le déroulement de vos journées :

- A partir de **8h00**: un petit déjeuner vous est servi dans votre chambre
- A **12h00** : le repas est servi au restaurant.
- A **14h30 et/ou 16h30** : une activité vous sera proposée
- A **16h00** : un goûter, vous est donné
- A partir de **18h30** : le dîner est servi au restaurant.



Engagement de l'établissement dans la promotion de la bientraitance

La direction de l'établissement a mis en place un plan de formation prévoyant une formation annuelle à la prévention et à la lutte contre la maltraitance pour l'ensemble du personnel.

L'ensemble du personnel s'engage au quotidien à se comporter de façon « bien traitante », et à dénoncer tout acte n'allant pas dans ce sens.

Des « Fiches d'Evénements Indésirables » vous permettant de signaler d'éventuels actes de maltraitance ont été mises en place. Elles sont à votre disposition à l'accueil de l'établissement.

LES DIFFERENTS SERVICES :



Le Secrétariat et l'Accueil:

Nelly et Marianne gèrent tous les aspects administratifs de votre prise en charge, tous les jours de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 19h.



Le courrier :

Votre courrier personnel vous sera remis chaque jour dès réception par le secrétariat.

Si vous souhaitez expédier du courrier, vous pouvez, soit vous rendre directement au bureau de poste si vous le souhaitez, soit le remettre à l'accueil.



Vos affaires personnelles :

Nous vous recommandons de ne pas conserver, dans votre chambre, d'objets de valeur : argent, bijoux, chéquiers ou cartes bancaires ...

L'établissement met à votre disposition un coffre où vos objets de valeur seront en sécurité et où vous pourrez librement les retirer du lundi au vendredi, en fonction de vos besoins.

Renseignez-vous auprès des secrétaires.



La boutique :

Vous trouverez auprès de nos secrétaires tous les produits de toilettes utiles.



Le Service Médical :

L'organisation des soins est assurée par l'infirmière Coordinatrice sous l'autorité du médecin Coordonnateur et s'inscrit dans un projet global de soins.

Le médecin Co. et l'infirmière Co. disposent de votre dossier médical, connaissent votre état de santé et votre niveau d'autonomie et mettent en place, dès votre arrivée, la prise en charge la mieux adaptée à vos besoins, en collaboration avec votre médecin traitant.

Sophie BEN BELGACEM, l'infirmière Coordinatrice, est responsable de l'organisation des soins et du travail des équipes chargées de vous assister au quotidien.

Elle prendra pour vous les rendez-vous utiles auprès des différents praticiens, médecins, kinésithérapeutes, et autres auxiliaires médicaux....

Le cas échéant, si vous devez consulter à l'extérieur de l'établissement, elle organisera vos transports en ambulance ou en véhicule sanitaire léger. Elle assurera la mise en place et le suivi de votre traitement médical. Elle reste à votre disposition du Lundi au Vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h à 17h00.

Elle prendra en charge vos besoins éventuels en matière de matériel médical.

En collaboration avec le médecin coordonnateur, que vous pourrez rencontrer les Mardis et Jeudis de 14h30 à 18h00, et l'ensemble de l'équipe, elle veillera à adapter cette prise en charge en fonction de l'évolution de vos besoins et de votre état de santé.



La commission de coordination gériatrique :

La commission se réunit 2 fois par an. Elle est réservée au service médical. La commission vise l'amélioration de la prise en charge et la coordination des soins, le contenu et la mise en œuvre de la politique de formation des professionnels de santé exerçant dans l'établissement, l'inscription de l'établissement dans un partenariat avec les structures sanitaires et médico-sociales et les structures ambulatoires du secteur au titre de la continuité des soins.

"LES BLOUSES BLANCHES"

Vos infirmières présentes tous les jours de 7h à 19h30,
Vous prodiguent les soins infirmiers, en cas de besoin.
Elles préparent également vos médicaments et s'assurent de leur bonne administration.
Elles sont les intermédiaires entre l'IDEC et le Médecin Traitant.

" LES BLOUSES BLEUES "

Vos aides-soignantes présentes tous les jours de 7h30 à 20h,
Vous aident dans les soins d'hygiène et de confort.
Vous accompagnent tout au long des repas.
Toutes les nuits, deux aides-soignants assurent votre sécurité et répondent à vos besoins.
Une aide soignante référente a pour mission de vous accompagner et d'être la porte parole de l'équipe. C'est votre interlocuteur privilégié. Elle est garante de la remontée de toutes les informations nécessaires à votre accompagnement au quotidien ainsi qu'à la mise en œuvre et au suivi de votre projet de vie individualisé (PVI).

La Psychologue :

Paula Pimentel, est à votre écoute tous les mercredis après-midi et jeudis toute la journée.

Elle coordonne le travail de l'équipe pluridisciplinaire du PASA et les activités thérapeutiques ou ludiques en collaboration avec l'animatrice.

PASA

Le Pôle d'activités et de soins adaptés (PASA) :

Il est ouvert les Lundis - Mardis - Jeudis - Vendredis de 11h à 17h

Il est destiné à accueillir les résidents ayant une maladie de la mémoire diagnostiquée et présentant des troubles modérés du comportement.

Dans cette unité au nombre de places restreint,

Le rythme sera différent et des activités adaptées sont proposées par du personnel formé tel que la Psychomotricienne, L'Assistante de Soins en Gériatrie, l'Ergothérapeute, l'Orthophoniste et la Psychologue.

Les activités portent sur la sollicitation des fonctions de mémoire, (activités faisant intervenir les gestes, le langage et la reconnaissance),
Sur la valorisation des actes de la vie quotidienne, ainsi que sur la recherche du bien-être et du confort du résident (Gym douce, musique douce, relaxation...).

Le but est de maintenir la communication, le lien social, les émotions et l'autonomie du résident.



Le Service Hôtelier :

Le service hôtelier englobe l'entretien des chambres, des parties communes, la restauration et la lingerie.

Cécile Lafont, la gouvernante (Aide Soignante Qualité Vie) est responsable de l'organisation du travail des Agents de Service Hôtelier. Elle est la principale interlocutrice avec nos partenaires et fournisseurs tels que « Côte d'Azur Restauration » et « Elis »

Elle prendra en charge vos besoins éventuels dans le domaine hôtelier, comme commander des repas pour votre famille et vos amis, si vous souhaitez déjeuner dans nos locaux avec eux.

Elle commandera les étiquettes nominatives pour vos vêtements.



Votre chambre :

Votre chambre est meublée par l'établissement et comporte une salle de douche attenante. C'est un espace d'intimité où vous devez vous sentir chez vous.

Aussi, avez-vous la possibilité de la décorer à votre goût avec des objets ou de petits meubles personnels.

Votre chambre est équipée d'un téléphone qui vous permet de donner et/ou de recevoir des appels.

Pour appeler, vous devez composer le 0 avant votre numéro habituel (ex : 0 04 98 01 14 14), si vous disposez du forfait téléphonique en mode Normal.

Pour vous appeler, vos correspondants devront composer le 04.98.01.14.14 ou le numéro direct de votre chambre.

A la tête de votre lit, vous trouverez un système d'appel qui vous permettra, en cas d'urgence ou pour tout autre besoin, de déclencher l'intervention d'un membre de l'équipe soignante.

La Restauration :

Nous collaborons avec une cuisine centrale « Côte d'Azur Restauration », un nutritionniste élabore les menus à l'avance. En cas d'un régime spécifique, préconisé par votre médecin traitant, celui-ci sera respecté.

Vous pouvez inviter votre famille et amis à venir déjeuner dans nos locaux, pour cela, pensez à prévenir la gouvernante 4 jours avant la date prévue afin d'anticiper le nombre d'invités auprès de la cuisine.

Les repas sont toujours servis au restaurant. Toutefois, ils pourront vous être servis dans votre chambre si votre état de santé le nécessite.

La commission des menus se réunit 2 fois par an, vous êtes conviés à cette réunion afin de donner votre avis et d'échanger directement avec les cuisiniers, les qualitatifs de « Côte d'Azur Restauration » et la gouvernante.

"LES BLOUSES ORANGES"

Vos Agents de Service Hôtelier vous préparent et distribuent Les petits déjeuners ainsi que les différents repas au restaurant.

Elles nettoient les chambres et les parties communes.



Mireille, en lingerie, a la charge de l'entretien de votre linge si vous bénéficiez du forfait linge.

Nous vous rappelons que l'ensemble du linge hôtelier (couverture, dessus de lit, draps et taie d'oreiller) sont fournis par l'établissement.



La Maintenance :

Elle est assurée par Emile notre agent de maintenance.

Il est à votre disposition pour tous les travaux de réparation ou de maintenance que votre chambre pourrait nécessiter.

Vous pourrez faire appel à lui du Mardi au vendredi de 8h00 à 16H00.



L'animation :

Sylvie MARION, notre animatrice est présente 5 jours sur 7 et vous propose des activités tout au long de l'année.

Les activités qu'elle vous propose ont leur fondement dans un projet de vie rédigé en vue d'assurer à chacun d'entre vous la meilleure qualité de vie possible.

L'après-midi, elle vous retrouve à partir de 14h30 et 16h30, pour vous suggérer des activités diverses en lien avec les saisons, les fêtes et évènements divers ...

Elle prépare chaque semaine un programme d'activités que vous trouverez affiché à l'accueil et dans les bacs de chaque étage avec les menus situé contre le mur avant le salon.

Elle s'efforce, dans ses projets, de respecter votre choix, vos envies, vos attentes et votre rythme qui sont déterminés avec vous lors de votre projet de vie individualisé.

N'hésitez pas à lui faire part de vos idées !!

Vos familles et amis sont toujours invités à se joindre à vous dans chacune de ces activités.

Toutefois, ces animations n'ont aucun caractère obligatoire et vous pouvez choisir de ne pas y participer.

La commission de l'animation se réunit deux fois par an, vous êtes conviés à cette réunion afin de donner votre avis et d'échanger directement avec la psychologue et l'animatrice.



Salon de coiffure :

Patricia Pinto-Ferrara, notre coiffeuse professionnelle vous accueille tous les lundis et jeudis matin si vous avez besoin de ses services.

Un cahier de prise de rendez-vous est à votre disposition à l'accueil.

Vous pouvez néanmoins vous rapprocher de Marianne, Nelly et Sylvie pour convenir du rendez-vous.

Les tarifs de la coiffeuse sont affichés à l'accueil.



Pédicure-podologue :

Charline Ruby, intervient dans l'établissement les 1^{er} et 3^{ème} jeudis du mois.

Vous aurez simplement à vous inscrire, soit auprès de la secrétaire à l'accueil, soit auprès d'un personnel soignant.



Le culte :

Notre établissement est ouvert à toutes les pratiques religieuses et nous ferons le nécessaire pour que vous puissiez accéder facilement à l'ensemble des manifestations en relation avec vos convictions religieuses. L'office religieux « Catholique » a lieu au salon du 1^{er} étage les 3^{èmes} mercredis de chaque mois.



Les obligations électorales :

A chaque fois qu'une consultation électorale aura lieu, le secrétariat se tient à votre disposition afin de vous aider à organiser votre participation au vote soit personnellement, soit par procuration.

LES VISITES DE VOS PROCHES ET VOS SORTIES :

Vos familles et amis peuvent vous rendre visite librement, tous les jours à partir de 10h00 et jusqu'à 19h00, heure à laquelle les portes de l'établissement sont fermées par mesure de sécurité.

Au-delà de 19h00, les visites restent possibles ; vos visiteurs devront simplement prendre contact avec le personnel qui leur ouvrira les portes et les raccompagnera à leur départ.

Si votre état de santé le permet, vous pouvez sortir librement ; toutefois, si vous devez être absent pour un repas, une journée ou plus, merci de le signaler à l'accueil ou à une infirmière.

Nous vous informons que nos amis les animaux ne sont pas admis au quotidien, mais sont les bienvenus avec leurs maîtres durant les visites.

LES DIFFERENTS MOYENS DE COMMUNICATION :

Si l'ensemble du personnel se tient votre disposition, il existe aussi au sein de l'établissement des moyens de communication formalisant votre participation au fonctionnement de la résidence.



Le Conseil de la Vie Sociale :

Le Conseil de la Vie Sociale est une instance de participation et de concertation relative à la vie quotidienne. Il donne son avis et peut faire des propositions sur toute question intéressant le fonctionnement de l'établissement.

Notre démarche Qualité :

L'établissement s'inscrit dans une démarche de qualité.

Nous mettons à votre disposition plusieurs moyens de communications :

- Un cahier de doléances ;
- Fiches d'événements indésirables à l'accueil
- Deux enquêtes de satisfaction vous sont proposées au cours de l'année afin de connaître et répondre à vos attentes.

VOS INTERLOCUTEURS PRIVILEGIÉS :

Pour toute question, information, ou simple tracas du quotidien, vous trouverez ci-après une liste d'interlocuteurs qui seront toujours à votre disposition :

DOMAINE	RESPONSABLES	N° DE POSTE
Direction	Frédéric BERNARD	1425
Administratif Accueil Secrétariat	Nelly CHARRIERE Marianne RIQUIER	9 ou 1515
IDEC	Sophie BEN BELGACEM	1524
Gouvernante	Cécile LAFONT	1527
Animatrice	Sylvie MARION	1419
Agent de maintenance	Emile LEPAGNEY	1523

CONTESTATIONS ET RECLAMATIONS :

En cas de contestation, réclamation ou insatisfaction de quelque nature qu'elle soit, le directeur ou, en son absence l'infirmière coordinatrice, sont toujours à votre disposition pour étudier la situation et envisager avec vous les meilleures solutions.

Toutefois, si nous n'arrivons pas à une entente, vous avez la possibilité de faire appel à une personne qualifiée qui intervient au sein de l'établissement et services sociaux et médico-sociaux.

Elle a pour rôle d'accompagner le demandeur et d'assurer une médiation afin de l'aider à faire valoir ses droits. (Articles L311-3 à L311-9)

Sont nommées en qualité de personnes qualifiées :

- Mme Jocelyne Laffon sur l'arrondissement de Toulon
- Mr Claude COULANGE sur l'arrondissement de Toulon
- Mme Anne Mathivet sur l'arrondissement de Toulon
- Mme Héléne Cortez Laval sur les arrondissements de Brignoles et Draguignan
- Mr Claude Boursin sur l'arrondissement de Draguignan.

Pour accéder à la personne qualifiée de son ressort territorial, il faut vous adresser :

- Conseil Général - Direction de l'autonomie
390, boulevard des Lices - 83076 Toulon CEDEX
04 83 95 46 80
- Direction Départementale de la Cohésion Sociale
Boulevard du 112° RI - 83000 Toulon
04 94 18 83 83
- Agence Régionale de Santé - Délégation Territoriale du VAR
Avenue Lazare Carnot- Cité Sanitaire - 83076 Toulon CEDEX
04 13 55 89 01

Si vous le jugez utile pour faire valoir vos droits, vous pouvez contacter les personnes compétentes des services suivants :

A.R.S. (Agence Régionale de la Santé),
Av. Lazare CARNOT, 83000 TOULON.
Tél. : 04.13.55.8000

D.P.A.P.H. (Direction des Personnes Agées et des Personnes Handicapées),
Conseil Général du Var,
390, Av. des Lices, 83000 TOULON.
Tél. : 04.83.95.00.00

Allo Maltraitance : 3977

France Alzheimer Var : 0 811 112 112

Après la lecture de ce livret, si vous souhaitez compléter les informations qu'il comporte ou faire des suggestions, n'hésitez pas et contactez nous ; nous serons ravis de répondre à vos questions ou de discuter de vos idées !
